



EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

20 /2025

Le lundi 8 avril 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 8
Votants : 9

Etaient présents :

Mmes BRINGIA Mariette, SCHOETT Christelle et VIOL Florence,
MM. LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

Excusée :

Mme DEBORD Séverine (procuration à M. GASSER Raphaël)

7. Bois de service, d'affouage et de chauffage 2025

7.1. Bois de service.

Suite aux explications de M. le Maire et après débat le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCORDE aux bucherons et forestiers les stères selon les conditions de leurs conventions collectives et aux employés communaux le nombre de stères suivants :

Madame Christelle BLIND (agent communal)	:	2 stères
Madame Patricia GASSER (agent communal)	:	2 stères
Madame Sabine JENNI (agent communal)	:	4 stères
Madame Laure TURCONI (agent communal)	:	7 stères (10 x 24/35èmes)

Pour extrait certifié conforme.
A Wolschwiller le 10 avril 2025.

Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,





EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

21 /2025

Le lundi 8 avril 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

**Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 8
Votants : 9**

Etaient présents :

Mmes BRINGIA Mariette, SCHOETT Christelle et VIOL Florence,
MM. LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

Excusée :

Mme DEBORD Séverine (procuration à M. GASSER Raphaël)

7. Bois de service, d'affouage et de chauffage 2025

7.2. Bois d'affouage et bois de chauffage 2025

VU les informations reçues de M. DIAS Mathéo, agent forestier, M. le Maire propose de ne pas augmenter le prix de vente du bois d'affouage et de chauffage cette année.

VU l'article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales et conformément à l'article L. 145-2 du Code forestier,

Les conseillers municipaux, présents et représentés, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDENT que la coupe affouagère 2025, sera partagée par chef de famille ou de ménage ayant un domicile réel et fixe dans la commune avant la publication du rôle. Seront seuls admis au partage par tête les habitants qui posséderont dans la commune un domicile réel et fixe depuis un mois au moment de la publication du rôle.

FIXENT les prix de vente du bois d'affouage et de chauffage suivants :

- * les 4 stères de bois d'affouage (mélange d'essences de bois) : 260 € net,
- * le stère de mélange d'essences de bois : 65 € HT,
- * le M3 de BIL : 55 € HT,
- * le fond de coupe : 5 € HT le stère,
- * le bois sur pied : 20 € HT le stère,

CHARGENT le Maire d'informer l'ONF des prix de vente du bois de chauffage 2025, de l'élaboration du rôle des taxes d'affouages 2025 et des démarches nécessaires à son recouvrement.

Pour extrait certifié conforme.
A Wolschwiller le 10 avril 2025.

Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,



EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

22 /2025

Le lundi 8 avril 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

**Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 8
Votants : 9**

Étaient présents :

Mmes BRINGIA Mariette, SCHOETT Christelle et VIOL Florence,
MM. LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

Excusée :

Mme DEBORD Séverine (procuration à M. GASSER Raphaël)

8. Fonds Communal Alsace – Construction d'un groupe scolaire intercommunal par le SIPSBI (Syndicat Intercommunal Préscolaire et Scolaire du Birsig à l'III)

Vu l'existence d'un « fonds communal Alsace », dont la vocation est d'aider les communes à financer les investissements indispensables à la vie locale ;

Vu que chaque commune a la possibilité de présenter trois projets maximums sur la période du mandat municipal ;

Vu que le montant plafond de soutien cumulé est de 100 000 € ;

Vu que chaque commune a la possibilité de céder à un autre porteur l'un de ces 3 projets et donc de lui permettre de déposer un dossier ;

Vu que dans ce dernier cas de figure, la subvention sera attribuée à ce tiers et viendra donc grever le montant maximum de soutien possible sur la période 2022-2025 à la commune.

Le conseil municipal de WOLSCHWILLER à la majorité des membres présents et représentés (8 voix pour et 1 abstention)

Décide de céder un de ses projets au Syndicat Intercommunal Préscolaire et Scolaire Birsig à l'III (SIPSBI), pour la construction d'un groupe scolaire intercommunal.

Décide de définir le montant de l'aide attribuée par la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 65 296 €.

Pour extrait certifié conforme.
A Wolschwiller le 10 avril 2025.

Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,



EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

23 /2025

Le lundi 8 avril 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 8
Votants : 9

Etaient présents :

Mmes BRINGIA Mariette, SCHOETT Christelle et VIOL Florence,
MM. LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

Excusée :

Mme DEBORD Séverine (procuration à M. GASSER Raphaël)

9. ComComSundgau : Signature de la nouvelle convention territoriale globale à conclure avec la CAF.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Sundgau s'est engagée depuis 2021 dans un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) à travers la Convention Territoriale Globale (CTG).

La CTG est une démarche partenariale entre la collectivité et la CAF. Elle vise à proposer une offre de service complète en adéquation avec les besoins du territoire et les habitants.

Cette offre s'articule autour des différentes missions de la CAF notamment autour de l'accompagnement des familles (versement des prestations, aides aux équipements petite enfance, enfance, jeunesse, lien social entre les habitants et soutien à la parentalité, accès aux droits...).

La CTG signée de 2021 à 2024 a pris fin et son renouvellement est prévue sur la période de 2025 à 2029.

Suite à la réalisation d'un diagnostic permettant d'identifier les besoins du territoire, les partenaires (CAF - MSA- CCS et autres acteurs de terrain) ont élaboré conjointement un plan d'actions pluriannuel pour le renouvellement de cette convention.

Ainsi la CTG permet de mobiliser toutes les ressources du territoire, de renforcer les coopérations et de contribuer à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions dans les politiques publiques mises en œuvre en direction des citoyens.

En signant la CTG, la Communauté de Communes et les autres acteurs en fonction de leurs compétences, bénéficient de moyens humains, techniques et financiers renforcés pour offrir plus de services de proximité aux familles.

Le plan d'action se décline sur 3 axes et comporte 12 fiches actions :

Les 3 axes retenus sont :

- **Axe 1 : Se lier, se relier pour mieux relayer.**

Avec pour objectif de créer un réseau solide entre les acteurs du territoire pour améliorer la communication et la coopération.

- **Axe 2 : Renforcer les services aux familles sur le territoire**

Avec pour objectif d'améliorer l'accès et la qualité des services destinés aux familles.

- **Axe 3 : Renforcer l'accompagnement des professionnels PEEJ**

1) Avec pour objectif de soutenir les professionnels travaillant avec les enfants et les jeunes pour améliorer la qualité de leurs interventions.

Pour chaque axe plusieurs actions ont été défini :

Pour l'axe 1 :

- Action 1 : Repérer/Orienter les difficultés
- Action 2 : renforcer le lien social pour bien vivre ensemble dans le Sundgau
- Action 3 : consolider le Réseau Parentalité

Pour l'axe 2 :

- Action 4 : Bouge dans le Sundgau : Propositions en faveurs des Ados
- Action 5 : Stratégie d'accueil du jeune enfant sur le territoire
- Action 6 : Consolider l'Offre d'accueil périscolaire
- Action 7: Guider et soutenir les jeunes dans leur parcours
- Action 8 : Soutenir les parents sundgauviens

Pour l'axe 3 :

- Action 10: Innover et adapter les accueils aux enjeux actuels
- Action 11 : Promotion des métiers de la petite enfance de l'enfance et de la jeunesse
- Action 12 : Faire connaître et structurer la CTG

Chaque action est déclinée en « fiche action » rédigée sur la base du diagnostic partagé, reprenant les enjeux, le descriptif de l'action, les partenaires mobilisables et le calendrier.

Des référents pilotes (les chargés de coopération CTG) veilleront à la mise en œuvre des actions en lien avec des partenaires. Des indicateurs seront identifiés afin de permettre une évaluation permanente du dispositif.

Éléments budgétaires

L'aide financière de la CAF reste identique à celle de la 1ère CTG.

Les montants ci-dessous concernent les aides perçues en 2024 par les organismes gestionnaires de services ou de structures, destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles pour l'ensemble du territoire (CCS et autres opérateurs).

Prestation de service	1 090 000,00 €
Bonus Territoire	765 000,00 €
Chargés de Coopération	74 400,00 €

Suite à la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) validée à l'unanimité par le conseil du 27 février 2025, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sollicite l'engagement de tous les maires de la CCS pour la signature de cette convention.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire, à signer la Convention Territoriale Globale avec la Caf, pour une durée de cinq ans, à savoir du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer la Convention Territoriale Globale.

Pour extrait certifié conforme.
A Wolschwiller le 10 avril 2025.

Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,





EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

24 /2025

Le lundi 8 avril 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

**Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 8
Votants : 9**

Etaient présents :

Mmes BRINGIA Mariette, SCHOETT Christelle et VIOL Florence,
MM. LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

Excusée :

Mme DEBORD Séverine (procuration à M. GASSER Raphaël)

10. Divers – Informations – Communications.

10.1. Divers.

M. le Maire informe les conseillers que la Ligue contre le cancer, propriétaire en indivision avec l'Evêché de Strasbourg, souhaite comme ce dernier vendre la un terrain sis section 1 n° 172 de 2,82 ares de pré.

Ce terrain étant situé à l'arrière de la grange communale, rue de Lutter, les membres du conseil à l'unanimité des membres présents et représentés souhaitent acquérir cette parcelle au prix proposé de 500 € et autorisent le Maire à signer tout document pour mener à bien cet achat.

Pour extrait certifié conforme.
A Wolschwiller le 10 avril 2025.

Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,



EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

25 /2025

Le lundi 8 avril 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 8
Votants : 9

Etaient présents :

Mmes BRINGIA Mariette, SCHOETT Christelle et VIOL Florence,
MM. LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

Excusée :

Mme DEBORD Séverine (procuration à M. GASSER Raphaël)

10. Divers – Informations – Communications.

10.2. Informations – Communications

M. le Maire informe :

École SPSBI / Pôle scolaire

Réunion SIPSBI pour le vote du budget lundi le 24 mars 2025 avec un excédent de l'exercice 2024 de 110 958€. En 2026 la participation communale sera réduite à environ 20 000€.

La révision du PLUi d'Oltingue est en cours et l'enquête publique aura lieu prochainement.

Prévisions des effectifs scolaires des années à venir : rentrée 2025-2026 effectif prévisionnel total 200 élèves / rentrée 2026-2027 effectif prévisionnel total 206 élèves / Rentrée 2027-2028 effectif prévisionnel total 202 élèves.

Présentation de l'APS (Avant-Projet Sommaire) le mercredi 16 avril 2025 à 16h30 à la mairie d'Oltingue. Présentation de l'APD (Avant-Projet Détaillé) Juin 2025, Dépôt du permis de construire automne 2025.

Mme VIOL Florence, qui a représenté la commune au Conseil d'école du 2^{ème} trimestre, donne quelques informations aux conseillers.

Rencontre avec l'ONF

Le Maire et M. Jean-Pierre LEY ont rencontrés M. Mathéo DIAS et le responsable de l'unité territoriale Jura Alsacien M. Rémy KORNMANN afin de faire le point sur les travaux forestiers.

Commande bois de chauffage 2025 : le façonnage est en cours de réalisation par les bucherons.

Une réunion avec le comité directeur de la Réserve Biologique Forestière Dirigée est prévue 2^{ème} quinzaine de juin 2025. La RBF a été créée par arrêté ministériel le 26 septembre 2006.

Brigade verte. Une réunion s'est déroulée à Hégenheim et le comité syndical se réunira le 8 avril à Battenheim.

Mme BRINGIA Mariette et M. Ley Jean-Pierre délégués de la commune donnent quelques informations reçues lors de la réunion qui s'est déroulée à Hégenheim.

La participation financière de la commune pour 2025 s'élève à 3255€.

La campagne de protection et de ramassage des batraciens s'est achevée la semaine dernière dans notre village. 466 animaux ont été transportés : 441 crapauds, 18 grenouilles rousses et 7 tritons.

Le Conseil Communautaire CCSundgau se réunira ce jeudi 10 avril 2025 ; l'ordre du jour et les pièces annexes ont été transmis aux conseillers pour information.

Demande pour l'installation d'un salon de thé guinguette durant les mois de juillet et août dans une commune de la CCSundgau.

Les conseillers prennent connaissance d'une demande pour un emplacement dans un espace extérieur, excentré du centre-ville, idéalement proche d'une salle polyvalente ou d'une école disposant d'eau courante, électricité et toilettes.

Les conseillers ne peuvent donner suite à cette demande n'ayant pas les équipements demandés à l'extérieur du village.

La Sundgauvienne passera dans notre village le dimanche 11 mai.

Cette manifestation organisée par Cédric Haas et Sundgau Sport Organisation, cette cyclo sportive propose deux parcours :

La Cyclo sportive : 126 km avec un dénivelé de 2062 m. Parfait pour les cyclistes à la recherche du frisson de la compétition et des défis audacieux à relever.

La Rando : 56 km avec un dénivelé de 968 m. Une balade captivante pour les amateurs de grands espaces, idéale pour savourer les paysages enchanteurs de notre belle région.

Le Tour d'Alsace 2025 passera à nouveau dans la commune le samedi 2 août.

Communications

- L'état des dépenses effectuées depuis le début de l'année qui s'élèvent à 84 890.12 €TTC,
- Le Wolschwillerblatt a été distribué mi-mars,
- Le tracteur communal ira en révision mercredi 9 avril 2025,

- Une réunion comité de pilotage PLUi Jura Alsacien mardi 29 Avril 2025 lieu à définir. Une nouvelle chargée de mission urbanisme, Mme Céline HIGELIN, a été nommée,
- La Journée citoyenne se tiendra le 24 Mai 2025,
- Remerciements aux participants de l'Opération Elsàss Oschterputz du 29 mars 2025.

Les conseillers retiennent la date du lundi 23 juin à 20h30 pour la prochaine réunion.

Après le tour de table, plus personne ne demandant la parole, le Maire lève la séance à 22 h 45.

Pour extrait certifié conforme.
A Wolschwiller le 10 avril 2025.

Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,

